

DÉCLARATION FSU 70 au CDEN du 27 mars 2025

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN de Haute-Saône,

Avant de débuter notre déclaration, nous voudrions, Madame la Directrice Académique, vous souhaiter la bienvenue dans le département de la Haute-Saône. Nous espérons pouvoir poursuivre avec vous un dialogue social riche et de qualité dans l’intérêt des collègues et de la profession.

Le budget présenté en décembre dernier par le gouvernement Barnier avait tout d’une ultime provocation : 4 000 suppressions d’emplois, instauration de 3 journées de carence, diminution de l’indemnisation des arrêts maladie ordinaires, absence de revalorisation salariale… La colère des personnels, ainsi que la motion de censure du gouvernement au même moment, ont permis de faire bouger les lignes en obtenant notamment l’annulation des 4000 suppressions de postes annoncées.

Mais contrairement à ce que voudrait faire croire le gouvernement Bayrou, l’École publique n’est pas épargnée : le schéma d’emploi présenté par la nouvelle Ministre de l’Éducation Nationale (la sixième depuis 2022 !) n’a rien de satisfaisant, puisque 470 postes sont malgré tout supprimés en France dans le Premier degré.

Pour la FSU, le constat de la baisse démographique doit cesser d’être instrumentalisé à des fins budgétaires.

Au contraire, profiter de ce contexte démographique en l’accompagnant de créations de postes permettrait de réduire significativement le nombre d’élèves par classe et par là de se rapprocher de la moyenne des pays de l’OCDE ; car dans le Premier degré, la France bat toujours le triste record des classes les plus chargées parmi les 22 pays de l’Union Européenne membres de l’OCDE.

A l’échelle européenne toujours, les salaires des enseignant·es français·es sont en berne et à la traîne. Les annonces faites par le Ministre de la Fonction Publique résonnent comme autant de nouvelles attaques : en 2025, le gel du point d’indice sera maintenu. De plus, la FSU qualifie d’injuste et injustifiable la réduction de 100% à 90% de la rémunération maintenue au titre de l’indemnisation des trois premiers mois en congé maladie.

Faut-il rappeler que près de 70% des entreprises privées en France prennent en charge les arrêts maladie dès le 1er jour ?

Postes supprimés, salaires déclassés, arrêts maladie ponctionnés… Comment peut-on oser envoyer autant de marques de mépris à l’intention des enseignant·es ?! Peut-on encore s’étonner de la crise de recrutement sans précédent que traverse L’Éducation Nationale ?

Nos conditions de travail ont été dégradées par les choix politiques opérés : déficit de confiance envers les personnels, décisions autoritaires qui nient l’expertise professionnelle de nos collègues… De la même façon, les difficultés d’accès aux soins, le manque de places en ESMS conduisent l’école à accueillir de plus en plus d’enfants ayant des besoins spécifiques pour lesquels elle n’est pas en capacité de pouvoir répondre seule. Alors que cette année correspond aux 20 ans de la loi sur le handicap, force est de constater que le défi éducatif de l’inclusion n’est toujours pas relevé. Au contraire, l’inclusion se fait au forceps, sans l’encadrement humain suffisant. Nos collègues sont aujourd’hui surexposés, dans l’exercice de leurs métiers, notamment aux risques psychosociaux. Les nombreuses saisies du RSST en témoignent. Pour la FSU, il faut agir urgemment en se donnant les moyens, afin de donner vie à une réelle école inclusive qui doit se faire dans le respect des élèves et des personnels de l’Éducation Nationale.

En Haute-Saône à la prochaine rentrée, il y aura bien 9 postes en moins dans les écoles. La baisse démographique doit permettre de doter l’École des moyens utiles à son bon fonctionnement : en créant des postes afin d’avoir accès à des RASED complets dans toutes les écoles, en abaissant les effectifs partout dans un objectif de lutte contre l’échec scolaire, en offrant à tous les personnels une formation continue choisie, sur temps de classe, en étant remplacé·e et correspondant aux besoins et demandes de nos collègues.

Suite au CSA SD 1er degré, pour la FSU, même si nous avons été entendus sur certaines situations d’école sur la sellette, il reste encore quelques écoles pour lesquelles nous aurions souhaité une annulation de la fermeture prévue, (effectifs trop importants, public avec beaucoup de besoins). Ainsi la FSU soutient tous les mouvements de parents et d'élus qui souhaitent défendre le service public d'éducation, de proximité et de qualité. Nous espérons que les lignes pourront bouger d’ici les congés d’été.

Les Rased auraient besoin d’être renforcés (enseignants à dominante pédagogique et à dominante relationnelle), des postes d’UPE2A seraient nécessaires : les postes existants ne suffisent pas pour les élèves en difficulté et pour les élèves allophones nombreux sur le département.

Concernant le Second degré, la FSU se félicite de l’annulation de l’arrêté « Collège », de l’abandon des regroupements en 4e – 3e. Dans les établissements, le « Choc des savoirs » est toujours contesté ; en effet, comme nous l’avions anticipé, le travail avec les groupes d’élèves fragiles est catastrophique et pour tous·tes, élèves et enseignant·es, la perte de sens est grande. Les professionnel·les que nous sommes refusons d’abandonner l’idée de faire réussir tous·tes les élèves. Ainsi, la lutte continue dans les établissements pour exiger soit des regroupements hétérogènes, soit le retour aux classes pour la prochaine rentrée. La FSU porte un projet ambitieux pour le collège pour ne laisser aucun·e élève sur le bord du chemin : notamment des effectifs plafonnés à 20 élèves par classe, afin de prendre en charge la difficulté scolaire et les élèves à besoins éducatifs particuliers. Dans l’immédiat, il demande le report des projets de programmes de cycle 3 en français et en mathématiques, dont la consultation se réduit à peau de chagrin alors que les changements de paradigme questionnent grandement.

De plus, pour la FSU, le vivre ensemble dans les établissements passe d’abord par des moyens humains afin de favoriser un climat scolaire serein. Les moyens technologiques ne sauraient se substituer à la présence de personnels en nombre suffisant dans les établissements.

Pour ce qui est de la préparation de rentrée dans les collèges de Haute-Saône, même si aucun poste n’est supprimé pour raison de Mesure de Carte Scolaire, nous ne pouvons-nous satisfaire de la situation.

En effet, sept postes vacants supprimés et seulement 4 créations, dont un poste spécifique et un poste dont le support est réservé pour un stagiaire : un déficit de 3 postes alors que nous avons une DGH abondée de 115h cette année.

Des matières comme la Technologie, l’Allemand ou les Arts plastiques sont fortement impactées, l’encadrement humain est encore plus réduit avec des postes à compléments de service toujours plus nombreux.

Le manque de création de postes fixes, ou le gel de certains d’entre eux, limitent les possibilités de mutation pour de nombreux enseignants.

La situation des lycées de notre département n’est pas meilleure, avec des suppressions de postes, des pertes d’options et des classes de plus en plus chargées.

Encore une fois nous regrettons la dichotomie entre le discours officiel du gouvernement Macron/Bayrou et la réalité effective des conditions d’apprentissage de nos élèves dans nos établissements scolaires.

Nous vous remercions de votre attention.